

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 72-493/SG/CD rendue exécutoire par Délibération n° 241/7° L de la Commission permanente de la Chambre des Députés

n° 72-493/SG/CD

Ministère
MINISTERE DES AFFAIRES ECONOMIQUES

Date de publication
21 mars 1972

Numéro JO
n° 8 du 25/04/1972

Date du numéro
25 avril 1972

TEXTE INTÉGRAL

Est rendue exécutoire la délibération n° 241/7°L du 21 mars 1972 de la Commission permanente de 14 Chambre des Députés du Territoire Français des Afars et des Issas portant agrément d'un agent spécial de compagnie d'assurances.